



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Base aeriene de Bretigny-sur-Orge

Question orale n° 1098

### Texte de la question

Mme Genevieve Colot appelle l'attention de M. le ministre de la defense sur les rumeurs de delocalisation du centre d'essais en vol (CEV) de Bretigny-sur-Orge. Les activites industrielles de recherche du CEV qui emploie 1 150 personnes civiles et militaires, dans les secteurs de haute technologie, sont directement liees aux activites aeronautiques nationales. Les restructurations annoncees dans l'industrie d'armement et la reorganisation de nos forces armees laissent a penser que le site du CEV de Bretigny est menace de reorganisation, voire d'amputations importantes. Elle lui demande donc quelles sont ses intentions sur le site, sachant que la population comme des elus de la region de Bretigny sont extremement attaches au maintien de l'activite du CEV.

### Texte de la réponse

Mme le president. Mme Genevieve Colot a presente une question no 1098.

La parole est a Mme Genevieve Colot, pour exposer sa question.

Mme Genevieve Colot. Monsieur le ministre de la defense, ma question porte sur les projets du Gouvernement, a propos du Centre d'essais en vol de Bretigny-sur-Orge, en Essonne. Vous n'ignorez pas en effet que des rumeurs de delocalisation, d'amputation de ce site, circulent dans ma circonscription, depuis deja plusieurs semaines.

Puis-je vous rappeler que les activites industrielles de recherche du CEV emploient 1150 personnes civiles et militaires, dans des secteurs de haute technologie ? Ces activites directement liees aux activites aeronautiques nationales contribuent aussi et surtout de facon essentielle au rayonnement de Bretigny-sur-Orge et des alentours, et constituent un maillon indispensable de notre tissu economique et social.Or les restructurations annoncees dans l'industrie d'armement et la reorganisation de nos forces armees laissent a penser que le site du CEV de Bretigny est menace de reorganisation, voire de disparition progressive.

Monsieur le ministre, cette disparition serait catastrophique pour notre region. Pourriez-vous me dire quelles sont vos intentions ? La population et les elus de la region de Bretigny-sur-Orge et d'Arpajon sont extremement attaches au maintien de l'activite du CEV.

Mme le president. La parole est a M. le ministre de la defense.

M. Charles Millon, ministre de defense. Madame le depute, sachez que le ministere de la defense est tout a fait conscient de l'importance du centre d'essais en vol de Bretigny-sur-Orge et de ses repercussions sur la situation economique et de l'emploi.

La reforme de la defense que vous engageons revient sur des habitudes et entrainera en effet une revision totale de nos structures afin de permettre a notre pays d'entrer dans le XXIe siecle avec une defense adaptee. Mais il est bien evident que la plupart des sites francais de defense feront l'objet d'une reflexion a laquelle seront associes les elus locaux et les personnes concernees. Nous nous interrogerons sur l'evolution de ces sites et Bretigny-sur-Orge sera au nombre de ceux-ci.

Je peux d'ores et deja vous donner un certain nombre d'indications.

Premierement, les restructurations seront connues au cours du mois de juillet prochain, au moins pour ce qui est

de la première phase.

Deuxièmement, pour ce qui concerne la base de Bretigny-sur-Orge, sachez que si des modifications devaient intervenir, elles seront assorties de mesures d'accompagnement économique et social.

Troisièmement, le centre d'essais en vol fait l'objet d'une étude engagée par la délégation générale à l'armement. Cette étude vise à mesurer la rentabilité des différents centres d'essais en vol et à examiner la possibilité d'obtenir une meilleure capacité au regard des besoins de l'armée de l'air. C'est sur la base des conclusions de cette étude que le ministère de la défense fera connaître ses projets.

En tout état de cause, sachez bien, madame le député, et je me permets d'insister sur cet aspect, que toute restructuration sera assortie de mesures d'accompagnement d'ordre économique et social et que rien ne sera fait sans concertation avec les personnes concernées, je veux parler des personnels civils et militaires mais aussi des élus locaux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Colot Geneviève](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1098

**Rubrique :** Armée

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 1996, page 3492

**Réponse publiée le :** 5 juin 1996, page 3729

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 1996